

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 mai 2024

Renforcement de la sécurité des agents pénitentiaires suite à l'attaque du convoi pénitentiaire à Incarville : Signature d'un accord entre le garde des Sceaux et l'Intersyndicale

Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la justice, a signé ce jour avec les organisations syndicales représentatives de l'administration pénitentiaire réunies en intersyndicale, un relevé de décisions qui sera suivi d'un protocole d'accord la semaine du 10 juin.

L'attaque du fourgon pénitentiaire le 14 mai dernier, qui a fait deux morts et trois blessés, a suscité une très vive émotion parmi les agents pénitentiaires et l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et a illustré les nouvelles formes de violence extrême auxquelles ils sont confrontés.

Éric Dupond-Moretti a rencontré longuement et à plusieurs reprises les représentants des organisations syndicales dès le lendemain de l'attaque. Le relevé de décisions signé ce jour apporte des réponses rapides aux demandes formulées par ces organisations en matière de sécurité et d'évolution des pratiques professionnelles.

- Des réponses immédiates sont apportées s'agissant de la sécurisation des véhicules, de l'évolution des matériels et de l'armement,
- Le déploiement des dispositifs de brouillage des téléphones en détention et de dispositifs anti drones qui a débuté, sera accéléré pour passer de 18 à 38 établissements équipés de brouilleurs entre 2024 et 2025 et de 38 à 90 dispositifs anti drones sur la même période,
- La refonte des dispositifs concernant les escortes est actée.

Cet accord s'inscrit dans la continuité des actions que le garde des Sceaux a menées en faveur de l'administration pénitentiaire notamment la réforme statutaire historique. Il permet de passer une nouvelle étape, grâce à une réflexion qui va être lancée sur les cycles de travail avec les organisations syndicales.

Éric Dupond-Moretti salue l'implication entière de l'Intersyndicale dans ces échanges, qui vont permettre de renforcer davantage la sécurité et d'améliorer les conditions de travail des agents pénitentiaires.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau de presse : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse